

QUATRE-VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRESTATION DE JEAN MOULIN (21 JUIN 2023)

Quatre-vingts années passées, moi, Jean Moulin, délégué du général de Gaulle en France occupée, une ultime fois je franchissais le seuil de cette porte d'allée du 2, place Raspail où, clandestinement à Lyon, depuis septembre 1942 dans une chambre chez l'habitante je logeais.

En début d'après-midi de ce 21 juin 1943, je me rendais place Castellane à Caluire.

Ignorant tant son objet que l'identité des participants, à la demande de son ami André Lassagne, le docteur Dugoujon avait accepté d'accueillir la réunion que j'avais décidé d'organiser pour désigner un nouveau chef de l'Armée secrète, en remplacement du général Charles Delestraint, à Paris arrêté le 9 juin précédent.

Frédéric Dugoujon faisait partie de ces courageux Français et Françaises, restés anonymes, qui, à une ou à plusieurs reprises, pleinement conscients du risque encouru, se mettaient au service de la Résistance ou portaient assistance à une ou plusieurs personnes traquées.

Ce rendez-vous de Caluire, vous tous, ici présents, vous en connaissez le funeste déroulé, comme vous connaissez bien mon parcours de vie et d'agonie.

Unificateur de la Résistance intérieure française, ce jour anniversaire je veux rendre hommage à mes sœurs et frères en clandestinité. Sans l'engagement, sans l'abnégation de ma petite « armée des ombres » – malgré son terrible martyrologe –, jamais je n'aurai pu rassembler ce « *désordre de courage* », constituer les Mouvements unis de résistance, puis mettre sur pied le Conseil national de la Résistance.

De cet ordre de la Nuit – tel un phare dans la tourmente –, jaillit le programme des « Jours heureux », jusques alors insensé.

Haut les cœurs ! « Devoir de mémoire », « travail de mémoire », martèle-t-on à l'envi ; puissiez-vous donner tort à la dernière strophe de *La Complainte du Partisan*, écrite par mon compagnon Emmanuel d'Astier de La Vigerie :

*Le vent souffle sur les tombes
La liberté reviendra
On nous oubliera
Nous rentrerons dans l'ombre.*

Aux agents de liaison, aux secrétaires, aux agents de renseignement, aux opérateurs radio, volontairement engagés sur le territoire intérieur, revient une belle part de l'Honneur de la France pendant l'occupation nazie. Grâce à leur état d'esprit – si ce n'est à leur action –, le général de Gaulle a légitimement pu siéger à la table des vainqueurs.

C'étaient des noms de France, des noms d'ailleurs, des noms de nulle part devenus.

Ce furent des noms pourchassés, des cadavres sans nom, des noms numéros advenus.

Ce sont souvent des noms sans tombe, des noms sur des monuments, parfois des noms de rue, d'avenue.

Préfet devenu résistant, je ne fus pas le seul de mon corps d'origine à surpeupler Montluc, geôle régionale (R 1) de la Gestapo ; trois de mes collègues, également engagés, ont subi le martyre de la déportation :

- De dix-huit années mon aîné, Alfred Golliard était préfet du Jura quand, le 17 septembre 1940, le Gouvernement, dit de Vichy, le destitua de son poste, comme j'allais l'être le 2 novembre suivant. Retiré à Cluny, il s'enrôla dans un réseau œuvrant pour les services secrets britanniques. Parmi un grand nombre de Clunisois, le 14 février 1944 il fut arrêté. Le soir même à Montluc interné, puis à Mauthausen déporté ; le 16 août 1944, à Hartheim il fut gazé.
- Né la même année que moi, Édouard Bonnefoy était préfet du Rhône depuis janvier 1944. Membre du clandestin Noyautage des administrations publiques, à Lyon le 14 mai 1944, il fut arrêté. À Montluc interné, à Neuengamme déporté, en baie de Lübeck évacué, au cours d'un bombardement il y périt le 3 mai 1945.
- Robert Cousin, mon jeune collègue né en 1907, était préfet de la Drôme depuis août 1943. Précédemment préfet de Haute-Marne, déjà il portait assistance à des familles de résistants arrêtés, à des réfractaires au STO, attribuait de l'essence à des organisations clandestines, leur fournissait des faux papiers. Le 25 mai 1944 à Valence, en son bureau de la préfecture, il fut arrêté. À Montluc interné, puis à Flossenbürg et à Eseinberg il fut déporté. Au printemps 1945, il fut libéré.

Des murs de Montluc, prison gestapiste, s'échappent d'autres ombres, dont la voix soudainement reprend vie en ce jour anniversaire :

- Claudia Marguerite Lozier, tel était mon état civil. Née en 1898 à Lagnieu, dans le département de l'Ain, au 18, rue Imbert-Colomès à Lyon, j'habitais. Couturière à domicile j'étais. Depuis son parachutage en juin 1942 à Montluçon, j'hébergeais Paul Schmidt, responsable du Bureau des opérations aériennes. À ma demande, je l'assistais pour le ravitaillement, l'intendance, le relevé de boîtes à lettres clandestines, la cache d'armes, l'hébergement d'agents. Pour avoir mis à jour son action clandestine, il avait accepté mon aide. Ainsi, je l'assistais pour le ravitaillement, l'intendance, le relevé de boîtes à lettres clandestines, la cache d'armes, l'hébergement d'agents.
- Dans sa somme intitulée *Alias Caracalla*, Daniel Cordier a ainsi évoqué sa première rencontre avec Jean Moulin à mon domicile : « [...] *Au deuxième étage, une dame aux cheveux blancs nous ouvre. [...] Au milieu de la pièce, un homme est assis dans un fauteuil. Penché sur une chaise installée devant lui, il consulte un dossier. À notre arrivée, il tourne la tête, se lève et vient à nous en souriant.* »

À mon domicile le 24 juillet 1943, je fus arrêtée, à Montluc internée, puis à Ravensbrück et à Holleischen déportée. Au printemps 1945, je fus libérée.

- Marie Louise Adrienne Roure épouse Baumer, tel était mon état civil. Née en 1884 à Arcens, département de l'Ardèche, à Vaulx-en-Velin j'habitais, à la Manufacture des tabacs de Lyon, j'étais ouvrière. Avec mon mari Louis et mon fils René, je participais à la diffusion du *Bulletin*

de la France combattante. Tous trois, nous fûmes arrêtés le 4 avril 1944, en même temps que ma belle-sœur Hélène Roure. Après avoir été tous internés à Montluc, nous, les femmes, à Ravensbrück, nous fûmes déportées, et, à Neuengamme, les hommes. Seul mon fils René revint de la déportation. Rémy Roure, mon frère, lui aussi rescapé de la déportation, fut fait compagnon de la Libération ; la Manufacture des tabacs, où je travaillais, est devenu un site d'enseignement de l'Université Jean-Moulin.

- Yseult Scheer, épouse Saulnier, tel était mon état civil. En Tchécoslovaquie, je vis le jour en 1914, d'un père autrichien et d'une mère tchèque. Par mon mariage, j'étais devenue française en 1935. Du fait de ma parfaite maîtrise de la langue allemande, en 1942, par le Réseau Gallia je fus recrutée. À l'Office lyonnais de la Main-d'œuvre allemande employée, je détruisais nombre de lettres anonymes, nombre de dossiers établis contre des résistants, je renseignais Londres sur les travailleurs français gagnant l'Allemagne. Le 20 décembre 1943, à mon lieu de travail arrêtée, à Montluc je fus internée, alors que j'étais enceinte de six mois.

Dans mon témoignage, publié en 1999, j'ai indiqué que *« redoutant de perdre l'enfant que je porte – car Barbie m'a promis au cours de l'interrogatoire de me faire juger à Berlin pour espionnage –, je décide de mettre au point un stratagème. Ainsi, à la fin du mois de janvier 1944, je profite d'une inspection du commandant de la prison pour lui faire croire que je vais accoucher sous peu, avec l'arrière-pensée qu'il va me faire diriger sur l'hôpital de l'Antiquaille. Contrairement à ma prévision, je suis évacuée sur l'hôpital de la Croix-Rousse, établissement réquisitionné pour les soins à donner aux soldats allemands blessés sur le front d'Italie. [...] Finalement, je mets au monde un garçon que je prénomme Jean-Pierre. [...] Très vite, Jean-Pierre est surnommé « le fils de la terroriste ». Bientôt, une infirmière se propose pour l'adopter : « Vous allez mourir, alors donnez-moi votre fils. » Le 8 mai 1944, jour que je n'oublierais jamais, nos amis viennent prendre Jean-Pierre, tandis que la Gestapo, secondée par un médecin, m'embarque pour Montluc. [...] Malgré mes larmes, je suis partie le 19 juin. »*

À Neu Bremm, puis à Ravensbrück déportée, à la frontière germano-suisse, le 9 avril 1945, je fus libérée. De retour à Lyon, je retrouvais « mon bébé Montluc ».

- Lucien Coureau, tel était mon état civil. Né en 1922, j'étais dessinateur d'études dans l'industrie électrique. Depuis Lyon, j'assurais les liaisons radio avec Londres pour l'état-major régional de l'Armée secrète. En même temps que toute l'équipe des liaisons, à Lyon je fus arrêté le 27 octobre 1943, puis à la Baraque de Montluc interné.

De cette Baraque, j'ai témoigné en 1999 : *« C'est un long bâtiment en bois aux vitrages peints en bleu (Défense passive) qui ne dispose que d'une porte à l'une de ses extrémités. Dès son entrée, le « pensionnaire » est accueilli par une série de tinettes, puis une allée centrale bordée de châlits en bois s'offre à lui. Un poêle à bois à chaque bout et une grande table avec deux bancs constituent le mobilier rudimentaire des lieux. Ici cohabitent cent à cent cinquante détenus. [...] Mes compagnons d'infortune sont en grande partie juifs. [...] Des raflés, des otages paumés peuplent la Baraque. Mais il y a aussi des résistants. Parmi ces derniers figurent Mottet [Mautret ?] et son fils, le colonel Ganneval – à qui les Allemands rendent les honneurs militaires –, Michel Debeauvais, Robert Lhoste et Jacques Martin, tous deux habitants de Marlieux. [...] Martin est mort [brûlé vif] dans la grange de Gardelegen. [...] »*

De Montluc, parti fin janvier 1944, à Buchenwald je fus déporté, libéré le 11 avril 1945.

- Charles Sirioud, tel était mon état civil. Né en 1924 à Villeurbanne, habitant de cette commune, typographe, je militais au syndicat du Livre et au Parti communiste français. Résistant isolé, j'avais mis sur pied une petite imprimerie clandestine. À Lyon, le 6 janvier 1944 arrêté, à la Baraque de Montluc je fus aussi interné.

Dans mon témoignage, publié en 1999, j'ai indiqué que « *cette baraque m'intrigua beaucoup. Dans mes lectures, par la suite, j'ai trouvé les suppositions les plus diverses : condamnés à mort ? otages ? personnalités ? En fait, elle était tout cela, c'est-à-dire le trop-plein des bâtiments. [...] Quelques jeunes m'entouraient, dont, en premier, Lucien Guidot. [...] Il y avait également mon ami Fouard. [...] Dans la nuit, dans le froid du matin, le cœur serré, transis d'angoisse, l'appel des noms. [...] Avec soulagement, nous vîmes partir nos amis juifs, « avec bagages ». Nos sourires, avec nos poignées de main se suffisaient. Nous refusions encore moralement ce qui sourdaient du sort qui les attendait à Auschwitz. [...] Au petit matin du 26 janvier 1944 eut lieu le cérémonial des départs.*

- *D'Avolio, Antoine ! Jeune lui aussi, il était venu rejoindre la Baraque après un stage dans une cellule, tout comme Jean Baussaint.*
- *Je tressaillis au nom de Guidot, Lucien. Non ! Lui !*
- *Je n'eus pas le temps de me pencher sur le destin de mon ami.*
- *Sirioud, Charles ! L'interprète avait rectifié la lecture allemande de mon nom.*
- *Avec bagages !*
- *Ouf ! [...] »*
- Parmi les rares déportés non-juifs à Auschwitz-Birkenau, par la suite je fus transféré à Flossenbürg, puis à Flohä. En Tchécoslovaquie, le 8 mai 1945 je fus libéré.
- Amalric Lombard de Buffières de Rambuteau, époux de Amélie de Mac Mahon, tel était mon état civil. À Genève, je vis le jour en 1890. Arrière-petit-fils du préfet de la Seine sous la monarchie de Juillet, mon épouse était une petite-fille du maréchal-président de la République. Habitant Rambuteau, à proximité de Charolles, j'étais exploitant forestier, conseiller général de Saône-et-Loire. Pour aide au Maquis, le 14 juin 1944, à Rambuteau je fus arrêté, comme mon épouse et deux de mes enfants : Philibert (20 ans) et Maurice (17 ans). Tous quatre, nous fûmes internés à Moulins, avant notre transfert à Montluc. Le 21 août suivant, avec mes fils je fus déporté à Buchenwald. Ce même jour, mon épouse arriva à Ravensbrück. À Neu Stassfurt, le 13 décembre 1944, d'épuisement d'une marche forcée, je cessais de vivre. Mon épouse et mes fils survécurent à leur déportation.

Aux parcours individuels de résistantes et de résistants, il faut associer les engagements familiaux. Si l'opposition au nazisme fut une décision individuelle, assez souvent, elle fut partagée, vécue en famille. Il n'est que de citer les quatre membres de la famille Gaillard-Baussaint (de Lyon), les quatre sœurs Arcelin (de Lyon), les trois frères Commerçon (de Blanot), les quatre frères Grenat (de Étrembières), les cinq membres de la famille Groullier (de Montélimar)...

Oui, dans le sillage emblématique de Jean Moulin, cette cohorte populaire d'hommes et de femmes, au parcours républicain héroïque, ne peut tomber dans l'oubli.

Comprenne qui voudra. Ce matin, en ce jour anniversaire, en écho à l'historien Marc Bloch, juste est d'affirmer « [qu'] *un nom d'homme ou de lieu, si l'on ne met derrière des réalités humaines, est, tout bonnement, un vain son.* »

Bruno PERMEZEL